

MODALITÉS PRATIQUES

L'organisme de formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés d'associations et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous : dirigeants élus, bénévoles, salariés, particuliers.
- Pour tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...).
- Animées par des professionnels de la vie associative.
- Réparties sur l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie.

Nos formations peuvent avoir un coût d'inscription, vous pouvez alors :

- Bénéficier d'une prise en charge financière selon votre profil : Compte Personnel de Formation, Organisme Paritaire Collecteur Agréé, Congé Individuel de Formation, Compte Engagement Citoyen...).

Formations à la carte possible : les différentes thématiques proposées dans ce programme peuvent être organisées pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre collectivité territoriale. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations à ce sujet.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

Tel : 04.50.67.41.70 – 06.72.04.33.37
formations@cdos74.org



ORGANISME DE FORMATION

Comité Départemental Olympique & Sportif de la Haute-Savoie
Maison Départementale des Sports - 97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy
www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



CDOS
HAUTE-SAVOIE



FORMATION

« L'association Loi 1901 :
création,
modification, statuts,
règlement intérieur »

LIVRET DE
CONTENU



EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Informations des Bénévoles (C.R.I.B) et de son Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A).

Le CDOS 74 propose la formation « **L'association Loi 1901, création, modification, statuts et règlement intérieur** » destinée à aider les dirigeants associatifs dans leurs démarches de création et/ou d'évolution de leurs associations.



OBJECTIFS GENERAUX

- Être sensibilisé aux enjeux qui se cachent derrière la rédaction des statuts et le contenu des différents articles.
- Se questionner sur son projet associatif, le faire évoluer et le pérenniser.



PUBLIC CIBLE

- Dirigeant élu.
- Futur dirigeant élu.
- Personne en phase de création.
- Salariés d'associations.

Formation	Dates	Lieux	Horaire
« L'association Loi 1901, création, modification, statuts et règlement intérieur »	8 Janvier 2019 16 Avril 2019	Anecy	18h – 21h
	19 Février 2019	Cluses	
	12 Mars 2019	Annemasse	
	16 Avril 2019	Thonon les Bains	

CONTENU DE LA FORMATION



SAVOIR DEFINIR ET MODIFIER SES STATUTS

- Identifier les grands principes de la loi 1901.
- Connaître les procédures de déclaration, modification et dissolution d'une association.
- Maîtriser la rédaction et le contenu juridique des statuts.
- Savoir définir et rédiger un règlement intérieur.

Organisation :

Formation interactive, questions/réponses, projection vidéo, cas pratiques individuels ou collectifs, distribution documents et outils, partage d'expériences...

Après la formation et si besoin le formateur vous propose :

- Un accompagnement dans la rédaction et/ou l'évolution de vos statuts et règlement intérieur, par mail ou par téléphone.
- Un rendez-vous individuel pour répondre aux questions que vous vous posez sur votre association.